Image not found or type unknown

Quatre PV de stationnement en deux jours

Par **marouben**, le **27/06/2016** à **16:20**

Bonjour à tous,

Le mercredi 15 juin au soir très tard, après avoir tourné une bonne vingtaine de minutes à la recherche d'une place payante en vain (j'ai droit au stationnement résidentiel), je décide de me garer sur le côté d'une rue à sens unique où il y a déjà plusieurs véhicules stationnés tout le long. Je n'ai (et personne n'a) utilisé ma voiture jusqu'au samedi 18 juin.

Ce week-end je reçois 4 avis de contravention pour "stationnement gênant de véhicule sur une voie publique spécialement désignée par arrêté". Deux en date du 16 juin (10h00 et 16h42) et deux en date du 17 juin (10h21 et 10h40).
L'intitulé est exactement le même, par contre les premières du 16 et 17 sont au numéro 19 de la rue, alors que les secondes sont au numéro 21.
J'ai également remarqué que les deuxièmes contraventions de chaque jour ont été réalisé par le même agent (même numéro d'agent verbalisateur).

Travaillant à 16km de cette rue et étant toute la journée au boulot ces deux journées, il est impossible que mon véhicule ait été déplacée le 16 entre 10h00 et 16h42 et encore moins le 17 entre 10h21 et 10h40 !

J'ai donc plusieurs questions :

- Est-ce qu'il est autorisé de verbaliser un véhicule mal garé plusieurs fois dans la journée ? Si oui, quelle est la limite ? Je trouverai ça incroyable de pouvoir recevoir 20 PV en une journée pour la même infraction par exemple.

- S'il n'y a pas de limite, est-ce que je peux éviter de payer certaines de ces contraventions parce que l'agent s'est trompé dans l'adresse ? Est-ce que l'attestation de mes collègues au bureau peuvent servir de preuve que je n'étais pas sur les lieux entre ces 2 horaires et que le véhicule n'a donc pas été déplacé ?

- Considérant que je vais devoir payer au moins un de ces 4 PV, lesquel(s) payer ? Lequel(s) puis-je contester ? Et sur quelle base ?

En bientôt 5ans de permis, c'est la deuxième fois que je reçois un avis de contravention pour stationnement, mais 4 PV de 35€ en 2 jours je trouve ça complètement aberrant !
Merci de m'avoir lu jusqu'au bout et merci infiniment pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés